COMPTE RENDU AG DU 24 septembre 2025

Lecture et validation de l'ordre du jour.

1.Bilan moral par le président

Un grand merci de ne pas nous avoir laissés seuls en cette magnifique soirée ensoleillée et chaude. Votre présence a rendu ce moment encore plus spécial !
D'abord merci à toutes et tous pour votre présence et vos votes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
J'espère sincèrement que, dans l'avenir, notre association pourra continuer à progresser avec des actions encore plus constructives, porteuses de solutions et guidées par une vision commune.
Globalement, on peut dire que les deux dernières prestas se sont très bien déroulées. Malgré des conditions météorologiques parfois difficiles, l'ambiance à Monts était particulièrement agréable et festive.
Je souhaite toutefois rappeler un point important : même si la participation à ces prestas repose sur le volontariat, il est essentiel de respecter les engagements pris, notamment en termes de ponctualité. Une bonne organisation et une représentation positive de Saravah passent aussi par le respect des horaires.
Bien entendu, il n'est pas obligatoire de participer à chaque presta. Mais si vous vous êtes engagé à venir, merci de faire en sorte d'arriver à l'heure. Cela facilite le déroulement de l'événement et montre notre sérieux en tant que collectif.
Merci à toutes et tous pour votre énergie et votre implication !

- **Mise au vote du maintient de l'adhésion à 10€ :**

OUI	NON	BLANC
45	0	0

- **Information du bureau**

Tous les membres du bureau actuel démissionnent.

Rappel du rôle du bureau et des différentes personnes le composant :

Le Bureau assure la gestion quotidienne de l'association et met en œuvre l'ensemble des décisions prises par le CMA.
Ses compétences sont de manière non exhaustive :
- organisation des réunions internes
- gestion financière et économique quotidienne par délégation du CMA
- gestion de la fonction employeur par délégation
- liaison entre le CMA, les bénévoles et le ou les salariés
- d'une façon générale, le traitement de toutes les affaires quotidiennes n'entrant pas dans le champ de compétences du CMA.

- **Le Président :** il est de sa responsabilité de convoquer l'Assemblée générale, le Conseil de membres actifs, ainsi que les réunions du bureau. Il supervise la bonne conduite des activités de l'association et s'assure que les opérations respectent les statuts, veillant notamment à ce que les convocations soient envoyées en temps voulu.
- **Le Vice-Président :** assiste le Président, remplit son rôle en son absence.
- **Le Négociateur :** contacte sous diverses formes toutes sortes de comités, d'associations, de services culturels, de régions et départements, de mairies, de festivals ou autre dans le but de présenter l'association dans son ensemble, de promouvoir et de vendre sous forme de prestation payante un spectacle.
- **Le Trésorier :** tient les comptes et vérifie les disponibilités financières, gère le côté financier en prévoyant le budget, enregistrant toutes les opérations financières, validant ou non une demande d'achat en fonction des disponibilités financières.
- **Le Secrétaire interne :** fait le lien entre le bureau et l'ensemble des Saraviens.
- **Le Secrétaire externe :** fait le lien entre le bureau et les prestataires qui font appel à Saravah lors de leurs

manifestations. Il travaille en étroite collaboration avec le négociateur qui lui donne le contact de l'organisateur afin qu'il puisse prendre connaissance des détails logistiques de la prestation.

2. Point financier

Situation en trésorerie au 31/08/2025 : Les dépenses réalisées s'élèvent à 21 160€ HT. Les recettes réalisées s'élèvent 19 521€ HT. Soit une perte de 1639€ HT qui se traduit en une perte de trésorerie de 1 740€ TTC.

Situation comptable du 01/09/2024 au 31/08/2025 : Le résultat comptable net impôts déduits (TVA et impôts sur les sociétés) au 31/08/2025 laisse apparaître un bénéfice de 46€. Pour l'année 2024/2025, Saravah devra (peut-être) 7€ au titre de l'IS, soit 15% de 46€ (bénéfice imposable).

Les dépenses significatives sont les t-shirts, la table ronde pour les 40 ans de Saravah, les stages de janvier et danse.

Il y a également eu des investissements sur l'année, comme le matériel de son du pagode, les livres des cours de brésilien, les instruments et costumes, le développement du nouveau site saravah.org

Les prestations notables, sur le plan budgétaire sont les Accroches-coeurs (Angers), la foire de Tours.

3. Point collège danse

But de l'année : perfectionnement dans le jeu, samba et le break. Travailler le jeu d'acteur et charisme. Dernière prestation de Monts le 20/09/2025 : beaucoup de retours sur le fait que les musiciens n'avaient pas de lumières et que les break de Biquet étaient peu visibles.

4. Point collège musical

Mise en place d'un break final, un peu visuel qui marque une fin. A peaufiner et à appliquer.

Solo et timbalada à travailler par les danseuses. Il a été demandé que la direction soit plus claire dans l'annonce des break.

Projet : Enredo qui fait écho aux autres projets. Base de ce qu'on joue en batterie.Permet d'amener de la mélodie et travailler plus finement sa partie et phrase musicale. L'idée est de le travailler et de donner une couleur à l'école. Projet uniquement pour les avancés puisqu'il faut maîtriser sa phrase de base à 124, le continuum et le groove. Il sera travailler les mercredis.

Pagode : 16 participant.e.s / répétitions sur 10 dimanches + après les répétitions. Concerts passés : Foire de Tours et Neuillé le Lierre. 2 prestations à venir : le 4 octobre Perqsao pour la fête des 15 ans de la batucada à Parioné et le 05/10 L'art prend l'Air. Il s'est posé la question de la sono pour le projet Enredo et également du pagode. En effet, n'ayant pas de matériel pour diffuser le son, nous sommes tributaires. Proposition d'achat de matériels (devis reçu pour estimation environ 4334,58€). Avantage de cet achat : pas de perte d'investissement puisque le matériel se revendra facilement si cela ne convient pas + évite les frais de location à chaque prestations.

5. Point cours de portugais

12 inscrit.e.s en début d'année. 3 venaient de temps en temps et 2 ont abandonné

7 participants ont fini l'année (dont 2 nouveaux adhérents à Saravag dans le cadre des cours)

Cours accès sur la langue et la culture.

Octobre : activité prévue avec une association de capoeira.

Augmentation du prix de la salle pour la rentrée, en raison d'un changement de locaux (5€ de l'heure).

- **Mise au vote pour la validation de cette dépense :**

OUI	NON	BLANC
45	0	0

6. Site internet

Une commission s'est montée avec certains membres du bureau pour aider. Brice n'était pas disponible cet été et l'avancement a pris du retard. Cela reprend depuis peu.

C'est toujours en cours. Date butoir souhaitée : fin octobre.

7. Élection bureau

1 seule potentielle candidate pour le poste de Secrétaire Externe...

Renvoie de l'élection du Bureau en AGE. Le Président, Bahadir Uras, va envoyer la convocation.

Les membres du Bureau rappellent que le Bureau doit être composé au minimum de 3 membres :

- *un.e Président.e*
- *un.e Secrétaire*
- *un.e Trésorière*

En ce qui concerne la Trésorerie, Véronique Foiret est prête à renouveler son poste de Co-Trésorière et refaire équipe avec un.e Trésorier.e. Elle a été un réel soutient pour Xavier Renon tout au long de l'année.

Les statuts ayant été votés, il n'y a plus de maximum pour le nombre de membres au sein du Bureau. Comme précédemment, la Secrétaire Interne peut avoir une co-Secrétaire, de même pour le Secrétaire Externe (par exemple)

Bahadir, Cardoun, Noélie, Frédéric, Xavier, Véronique, Marion et Lisou restent à disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur le rôle de chacun au sein du Bureau et de l'association

S'investir au bureau, c'est du temps et de l'énergie… mais c'est aussi l'occasion de partager, d'apprendre et de faire avancer ensemble ce qui nous tient à cœur. Nous avons besoin de nouvelles forces pour continuer en ce sens :)